

# Commune de Genolier

Réponse de la Municipalité

à l'interpellation de M. Elouan Indermuhle,

intitulée « Mise en place d'une ligne de bus Nyon-Genolier-Gland ».

Municipal responsable: Georges Richard, Vice-Syndic

## **Préambule**

La motion susmentionnée a été déposée et examinée à la séance du Conseil communal du 17 septembre 2020.

Dans le cadre du débat, la Municipalité a donné toutes les informations reçues de Région de Nyon (Conseil régional) concernant la faisabilité de la demande. Points que l'on retrouve pour l'essentiel, dans les réponses ci-dessous à l'interpellateur.

La motion a été acceptée par le Conseil communal et renvoyée à la Municipalité pour étude.

Afin de vérifier si ce projet a une nouvelle chance d'aboutir et de connaître l'évolution des études de mobilité en cours dans le district de Nyon, la Municipalité a contacté et rencontré à nouveau les responsables de ce dossier.

## Réponses aux questions de l'interpellateur

Comme cela été dit lors de la séance de septembre, l'idée est excellente, mais elle fait face à plusieurs obstacles :

- Rallongement du parcours entre Mimorez et Coinsins (Auberge) via Genolier de 4,6 km
- 9 minutes supplémentaires (de 3 à 12 minutes), alors que tout est fait pour diminuer le temps de parcours entre Nyon et St-George, et inciter les personnes à utiliser les transports publics.
- Et un coût de CHF 400'000.- / an
- Accès au Bois de Chênes par les transports publics : plus que satisfaisants via Genolier, Coinsins, Vich, Begnins et La Cézille

### Aménagement prévu et projet d'amélioration de la mobilité

- Un cheminement piétonnier est prévu entre le bas de Genolier et le carrefour de Mimorez. Cet aménagement est inscrit au projet d'amélioration du Grand Genève avec une participation de la Confédération de 40%. A réaliser avant fin 2027.
- Une étude est en cours à Région de Nyon pour des liaisons transversales entre les villages du pied du Jura.

### En conclusion

A ce stade des différentes études en cours, la demande de la création de cette nouvelle ligne n'est pas envisageable.

Pour plus de détails voir les éléments de réponse de Région de Nyon du 18 mai 2021.

Au nom de la Municipalité :

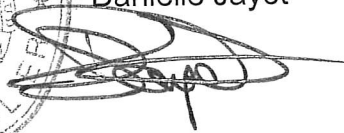
La Syndique :

Florence Sage



La Secrétaire :

Danielle Jayet





## Éléments de réponse à la motion

### ***Mise en place d'une ligne de bus Nyon-Genolier-Gland, desservant par la même occasion l'entrée du Bois de Chêne et proposant une nouvelle offre de mobilité***

Nyon, le 18.05.2021

La commune de Genolier est desservie au quart d'heure aux heures de pointe du matin, du midi et du soir et à la demi-heure le reste de la journée et le week-end par la ligne du NStCM. La ligne CarPostal 820 « Nyon – Saint-George » dessert les habitants du bas du village grâce à l'arrêt « Coinsins, Mimorey » qui bénéficie d'une cadence à la demi-heure la majeure partie de la journée en semaine et à l'heure le week-end. La commune dispose donc d'un très bon niveau de desserte par rapport aux autres communes du district de Nyon.

L'augmentation de cadence sur la ligne du NStCM est dépendante de la réalisation d'aménagements de points de croisement sur plusieurs tronçons du NStCM. Ces aménagements vont faire l'objet d'une consultation de la DGMR auprès des communes et de la Région dans le courant du second semestre 2021. L'enjeu sera de valider l'inscription de ces mesures de renforcement de l'offre dans le prochain programme fédéral de développement stratégique des étapes d'aménagement ferroviaire (PRODES) pour une réalisation à l'horizon 2040.

Tout d'abord, la création d'une nouvelle ligne de bus régionale doit répondre à plusieurs critères de rentabilité fixés par la Confédération (OFT - Office Fédéral des Transports) en termes de fréquentation et de couverture des charges par les recettes et ne pas venir en doublon de lignes régionales existantes.

Ensuite, une déviation de la ligne existante 820 a également été analysée :

- Le temps de parcours entre Genolier et Nyon est plus attractif via le NStCM (sur la base des fiches horaires 2021)
  - o NStCM : Genolier – Nyon : 15 min
  - o 820 : Coinsins, Mimorey – Nyon, Gare : 19 min
  
- La déviation par Genolier entre l'arrêt « Coinsins, Mimorey » et « Coinsins, Auberge » serait de 6.2km au lieu de 1.6 km aujourd'hui et d'environ 12 minutes au lieu des 3 minutes actuelles, cela engendrerait un surcoût approximatif de CHF 410'250<sup>1</sup> (coût km et coût horaire chauffeur)
  
- Le temps de battement de la ligne 820 à Saint-George est de 19 minutes, ce temps permet néanmoins aux chauffeurs d'effectuer une pause entre deux services. A Nyon, les minutes d'arrivée et de départ sont contraintes par les trains InterRégio. Il serait

---

<sup>1</sup> Les coûts sont calculés sur la base d'un coût horaire du chauffeur de CHF 75/heure et d'un coût au km pour l'exploitation d'un bus de ligne de transports publics classique de CHF 3/km.

donc nécessaire d'engager un bus supplémentaire et ce qui générerait des surcoûts importants de l'offre de l'ensemble de la ligne.

Bien que la solution proposée permettrait de créer des liaisons en direction des villages du haut du district (Coinsins, Vich, Begnins, Bassins, Le Vaud, Burtigny, Marchissy, Longirod et Saint-George) et vers Gland sans passer par la gare de Nyon, la déviation de la ligne 820 par Genolier n'est techniquement pas possible sans bus supplémentaire et les surcoûts engendrés ne seraient pas acceptables pour les autorités cantonale et fédérale.

La Région de Nyon est bien consciente de certains manques de liaisons qui n'encouragent pas les habitants, employés de certaines communes voire les touristes à changer leurs habitudes de mobilité. Pour cela, plusieurs solutions alternatives de mobilité sont à l'étude :

En coordination avec la commune, une mesure d'aménagement prévoyant la création d'un cheminement piétonnier entre le village et l'arrêt « Coinsins, Mimorey » a été inscrite au projet d'agglomération n°3 du Grand Genève. Cet aménagement devra être réalisé avant 2027 pour pouvoir bénéficier d'une subvention de 40% de la part de la Confédération.

D'autre part, la Région de Nyon réfléchit au développement d'une liaison dite transversale permettant de répondre aux besoins de desserte entre les différents pôles d'intérêts touristiques du district (par ex. : relier Saint-Cergue à Saint-George en évitant de passer par la gare de Nyon), relier certains villages au NStCM pour des besoins pendulaires et scolaires et relier entre eux les villages du Pied du Jura. Le Bois de Chêne, qui est aussi considéré comme la porte d'entrée Ouest et de plaine du Parc Jura Vaudois, pourrait être un des pôles touristiques à desservir différemment bien qu'il soit déjà accessible par d'autres points d'entrée en transports publics avec le NStCM ou la ligne de bus 820.